



# APPEL À PROJETS SOUTIEN AUX ACTIONS DE PARTICIPATION CITOYENNE

+ VOUS AVEZ UN PROJET...  
POUR DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

▶ DOSSIER DE CANDIDATURE

**ENVOI DES DOSSIERS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**

**Envoi du dossier de candidature avec l'ensemble des pièces justificatives par courrier :**

Région Rhône-Alpes

Délégation Générale aux Missions Transversales et à la Relation aux Elus

Mission Démocratie participative, égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations

Soutien aux actions de participation citoyenne

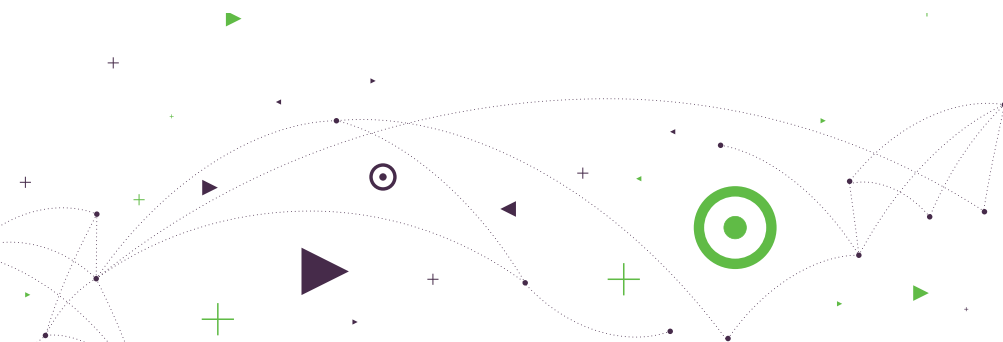
1, Esplanade François Mitterrand - CS 20033

69269 LYON CEDEX 02

**Plus d'informations sur [www.democratie.rhonealpes.fr](http://www.democratie.rhonealpes.fr)**

**Contact : 04 26 73 61 56 - [dgmtre@rhonealpes.fr](mailto:dgmtre@rhonealpes.fr)**

Règlement du soutien aux initiatives à télécharger sur [www.democratie.rhonealpes.fr](http://www.democratie.rhonealpes.fr)



# 1 - PRÉSENTATION DE VOTRE COLLECTIVITE TERRITORIALE/ASSOCIATION

## Identification de votre Collectivité territoriale /Association

Nom .....

Sigle si existant .....

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone ..... Télécopie .....

Mél ..... Site internet.....

## Identification du responsable de votre Collectivité territoriale/Association et de la personne chargée du projet

### Le représentant légal

Nom ..... Prénom .....

Qualité .....

### La personne chargée du projet

Nom ..... Prénom .....

Qualité .....

Mél ..... Téléphone .....

## Existence éventuelle d'un soutien financier antérieur de la Région Rhône-Alpes

Intitulé du projet .....

Domaine / Direction qui l'a soutenu .....

Date du soutien .....

# 2 - VOTRE PROJET

Intitulé de votre projet .....

S'inscrit dans le type :

- 1  projet de démocratie participative
- 2  projet de citoyenneté active
- 3  projet de diffusion de la culture de participation

Votre projet est-il conduit en partenariat avec d'autres acteurs du territoire ? .....

Si oui, lesquels ? .....

Coordonnées .....

Nombre d'agents/de salariés investis .....

Nombre de citoyens impliqués .....

Public cible .....

Lieu(x) de réalisation .....

Dates /durée de réalisation .....

Coût total du projet .....

Montant de la subvention demandée .....

Autorisez-vous la Région à utiliser les photographies prises dans le cadre de votre projet (cf article 7 du règlement) ?

oui  non

### 3 - LISTE DES PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

Les pièces doivent impérativement être numérotées et classées dans l'ordre indiqué. Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

1. Une **demande écrite adressée au Président du Conseil régional**, sollicitant l'intervention régionale pour la réalisation du projet et signée par le représentant de la personne morale (le Maire, le Président...) et une délibération de la collectivité ou du conseil d'administration de l'organisme sollicitant le concours de la Région.
2. Un **descriptif détaillé du projet** (précisant les objectifs et les modalités de réalisation de la démarche participative) de 2 pages maximum et un résumé d'une demi-page.
3. Un **descriptif détaillé de la méthode participative mise en place**, qui devra notamment répondre aux questions présentées en article 3 du règlement (tableau des types de projets soutenus).
4. Un **calendrier prévisionnel** de réalisation du projet de contribution.
5. Un **plan de financement équilibré du projet** conformément au modèle ci-dessous :

DEPENSES	Montant en €	RECETTES	Montant en €
<b>Achats de fournitures et matériel</b> Achat de petit matériel (non amortissable) Achat de matériel (amortissable) Achat de fournitures Autres achats		<b>Ressources propres</b>	
<b>Locations</b> Location de salle Location de matériel Autres locations		<b>Subventions demandées</b>	
<b>Prestations externes</b> Intervenants (animation, conseil...) Réalisation d'outils Réalisation de documents (conception, impression, diffusion) Autres prestations externes		<b>Autres recettes attendues</b> (précisez)	
<b>Coûts internes</b> Frais de déplacement Assurances Salaires Autres coûts internes			
<b>COÛT TOTAL</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	

NB : Les contributions volontaires en nature (bénévolat, dons en nature) peuvent être valorisés pour apprécier les ressources du projet (à équilibrer en dépenses et en recettes).

Les dépenses prises en charge ne concernent pas les dépenses d'investissement.

6. Le détail des dépenses prévues pour la réalisation du projet (en adéquation avec le plan de financement) ainsi que les devis en cas de prestations de service,
7. La domiciliation bancaire du bénéficiaire (RIB),
8. Le numéro SIRET du bénéficiaire,
9. La situation du demandeur au regard de la TVA : le demandeur doit préciser, pour les dépenses liées à l'opération subventionnée, s'il est assujéti à la TVA.

.../...

## POUR LES ASSOCIATIONS

10. Les statuts de l'association et ses éventuelles modifications ultérieures,
11. La liste des dirigeants et des membres du Conseil d'Administration ou du Bureau en exercice,
12. Le budget prévisionnel de l'association pour l'exercice en cours,
13. Les bilans et comptes de résultats certifiés conformes<sup>[1]</sup> de l'année précédente,
14. Une attestation sur l'honneur précisant que l'association est en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur (sociale, fiscale...).

Je soussigné(e).....

Maire/Président(e) .....

certifie que toutes les informations jointes sont sincères et que j'ai pris connaissance et approuvé le règlement du soutien aux actions de participation citoyenne.

Fait à ..... Le .....

Signature

---

<sup>[1]</sup> Si l'organisme est soumis à l'obligation de certification de ses comptes, la certification relève du commissaire aux comptes, sinon, notamment dans le cas d'une association recevant au moins 150 000 € de subventions publiques, la certification peut être faite par le président de l'organisme (ou un représentant identifiable autorisé).

**Rhône-Alpes** Région

CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES

1 esplanade François Mitterrand - CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02

Téléphone 04 26 73 40 00 / [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)